



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ARRÊTÉ du 14 DEC. 2017
**Portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de directeur du travail
au titre de l'année 2018**

La ministre du travail,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail,

VU l'avis favorable émis par la commission administrative paritaire compétente dans sa séance du 12 décembre 2017,

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

ARRÊTE

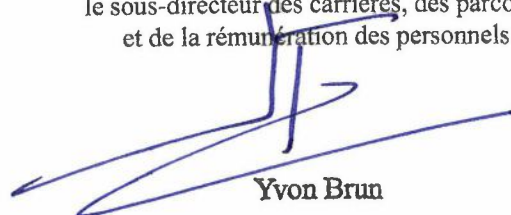
Article 1 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement, au titre de l'année 2018, au grade de directeur du travail, les directeurs adjoints du travail dont les noms suivent :

1	GRIMAL Régis	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD 15
2	GIRARDOT Sylvie	DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté - UD 70
3	GUEDES Yves-Marc	DIRECCTE Bretagne - UD 22
4	JUBEAU Philippe	DIRECCTE Centre-Val-de-Loire - UD 36
5	VITRAT Nathalie	DIRECCTE Occitanie - UD 82
6	JOURDAN Bruno	DIRECCTE Pays de la Loire - UD 53
7	NAVARIN Alain	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UD 04
8	CROS Dominique	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD 26
9	LECLERC Olivier	DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté - UD 90
10	ARRIVETS Alexandre	DIRECCTE Nouvelle Aquitaine - UR site de Bordeaux
11	CORDONNIER Sylviane	DIRECCTE Pays de la Loire - UR -
12	SIMON Hélène	DIRECCTE Occitanie - UD 81 -
13	THEVENIN Madeleine	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes -UD 03
14	FEIGNON Sylvie	DIRECCTE Corse - UD 2B
15	SIMON Céline	DIRECCTE Grand-Est - UD 68
16	ROUXEL Stéphane	DIRECCTE Ile-de-France - UD 77
17	PEGON Odile	DGT
18	COULMEAU Anne-Laure	DIRECTE Bretagne -UD 22
19	FAJFROWSKI Isabelle	DIRECCTE Hauts-de-France -UD 59V
20	DESHOGUES Benoît	DIRECCTE Normandie - UD 14

21	BALDY Sylvie	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UD 13
22	BALIN Christian	DIECCTE Guadeloupe
23	DESILLE-LEGEAY Pascal	DIRECCTE Nouvelle Aquitaine - UD 16
24	BOISSEROLLES Laurent	DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté - UD 39
25	MARTINE Véronique	DIECCTE Mayotte
26	FERRA Grégory	DIRECCTE Centre-Val-de-Loire- UD 18
27	BAYLE Éric	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes -UR
28	LEGRAND Peggy	DIRECCTE Ile-de-France - UR
29	MOYON Olivier	DIRECCTE Hauts-de-France -UD 59
30	CORNIQUET DEMOLLIENS Valérie	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UR
31	CHADUIRON Éliane	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes -UD 74
32	QUIPOURT Noël	INTEFP
33	LE REVEILLÉ Mireille	DGEFP
34	CAMPOURCY Nathalie	DIRECCTE Occitanie - UD 81
35	FARA Christine	DIRECCTE Normandie - UD 27
36	TEPIE Alain	DIECCTE Martinique
37	LAPEYRE Catherine	DIRECCTE Ile-de-France -UR

Article 2 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour les Ministres et par délégation,
le sous-directeur des carrières, des parcours
et de la rémunération des personnels



Yvon Brun